

-----  
**MAIRIE**  
DE

**PORTE PUYMORENS**

66760 PORTE-PUYMORENS

TEL : 04.68.04.82.20

FAX : 04.68.04.94.57

E.mail :mairie.porte@wanadoo.fr

**Compte rendu du Conseil Municipal du 30/06/2017 à 21 h 30**

Présents : BARRAL Anne, DOUMERC Christelle, KOMAROFF Nicole,  
MATHEVET Christine, REINOSA Franck, RIBOT Jean, ROBOAM Didier,  
ROBOAM Thibault, SARDA Jean, SARDA Adrien.

- Afin de pallier au surcroît d'activité au camping municipal pendant la période estivale, le Conseil Municipal donne son accord pour que Monsieur le Maire recrute et procède à l'embauche d'un agent contractuel.
- Dans le cadre du programme SAPYRA (travaux pour l'amélioration de la viabilité hivernale d la RN320), le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer la convention d'occupation temporaire (parcelle A1622) avec la DIRSO.
- Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que l'entreprise ARENY commencera les travaux de l'aire de camping-cars début juillet.
- La commune a fait l'acquisition d'une nouvelle tondeuse. Le vendeur AGRIVISION ayant fait une proposition de rachat à 400 € pour l'ancienne tondeuse, Monsieur le Maire demande l'autorisation au Conseil Municipal de la vendre à ce prix, à un particulier qui en a fait la demande. Le Conseil Municipal donne son autorisation.
- Après son entrevue avec le courtier en assurances de Groupama, Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal qu'il serait judicieux de renégocier les contrats d'assurances de la Commune. Le Conseil donne son accord.
- Monsieur le Maire explique au Conseil Municipal qu'il convient de prendre une Décision Modificative afin d'approvisionner, par un virement de crédits de la section de fonctionnement à la section d'investissement, le compte 1641 insuffisamment approvisionné pour un montant de 2 221.83 €.
- Concernant les rythmes scolaires et les possibilités offertes par le nouveau gouvernement d'un retour à la semaine des 4 jours, Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'en délibérer. Le Conseil Municipal à l'unanimité opte pour un retour à la semaine de 4 jours.
- Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de fixer les prix des photocopies réalisées à la Mairie pour les particuliers. Il est décidé de demander :
  - 0.20 € pour une photocopie Noir et Blanc en A4
  - 0.30 € pour une photocopie couleur en A4
  - 0.40 € pour une photocopie Noir et Blanc en A3
  - 0.60 € pour une photocopie Couleur en A3
- Considérant que, pour des raisons de responsabilité et de réalisations conformes aux normes, la maîtrise d'œuvre des travaux de rénovation des sanitaires du camping municipal doit être confiée à un cabinet d'architectes, Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que le cabinet « ppcM architectures » a été consulté et propose la mission complète de maîtrise d'œuvre pour 11 400 € TTC.  
Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal donne son autorisation à Monsieur le Maire pour accepter cette proposition et passer commande.
- Questions diverses :
  - L'entreprise Colas débutera les travaux de réparation de la voirie du Village la première semaine de juillet.
  - De même, la Route des Lacs va être refaite, l'entreprise Areny débutera les travaux première semaine de juillet.
  - Madame Christine MATHEVET rappelle que Monsieur GUIRAUD n'a toujours pas eu de réponse quant à sa demande d'achat de parcelle jouxtant sa propriété.
  - Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que le système de location de vélos électriques mis en place par la Communauté de Communes est opérationnel.
  - Concernant la navette électrique prévue sur la Route des Lacs, Monsieur le Maire confirme qu'elle ne sera pas mise en service cette année mais très sûrement l'été prochain

Le Maire  
Jean Ribot

